

Moëslains

Bulletin municipal

Automne 2021

le mot du maire

2022 devrait être le début de l'après COVID. Nous avons encore tous, présent à l'esprit, les victimes que ce virus a fait dans notre village. Petit à petit, la vie reprend son cours.

Comme vous pourrez le lire dans ce journal, nos associations culturelles et sportives vous ouvrent leurs portes, avec en plus, de nouvelles activités.

Moëslains, village tourné vers la modernité. En effet la quasi-totalité du village est relié à la fibre : le lotissement, par voie souterraine, le centre du village, par voie aérienne. Ce qui permet maintenant d'avoir une connexion à internet très rapide pour tout le monde et qui, je l'espère, favorise le télétravail pour certains. Notre école est maintenant dotée de tableaux numériques dernier cri afin que nos enfants travaillent dans de bonnes conditions.

Moëslains, village tourné vers la transition écologique. Durant cette année, nous avons tout mis en œuvre pour isoler l'ancienne école maternelle, qui sert maintenant d'école primaire. Changement des portes et fenêtres, isolation des combles et des murs. Tout est mis en œuvre pour le confort de nos enfants et en même temps réduire la consommation énergétique.

Nous avons travaillé à la sécurisation du trafic routier, rue de la Marne, dans le but de faire ralentir les véhicules et d'éviter de futurs accidents. Nous nous sommes concertés avec les riverains pour trouver la solution qui occasionne le moins de nuisances.

Une grande partie des trottoirs a été goudronnée, facilitant ainsi l'usage des poussettes et la marche des promeneurs.

Bonne lecture à tous.

Michel Hurson
Votre Maire

Budget	2
Echos du conseil	3
Réalisations /travaux	4
Vie scolaire	5
Vie associative	6-7
Retour en images / infos	8

Budget

Budget 2021

Durant l'année 2020, nous avons une nouvelle fois bien maîtrisé les dépenses de fonctionnement. Cela nous a permis de d'économiser environ 24 000 € par rapport à nos recettes de fonctionnement. Cette somme sera affectée aux différents dépenses de 2021.

Nous avons, privilégié l'investissement dans notre commune. Investissement de voirie, investissement dans la réfection de nos bâtiments.

Cette année nous a permis de faire des dossiers auprès de

la préfecture, le conseil régional et le conseil départemental pour financer nos différents travaux.

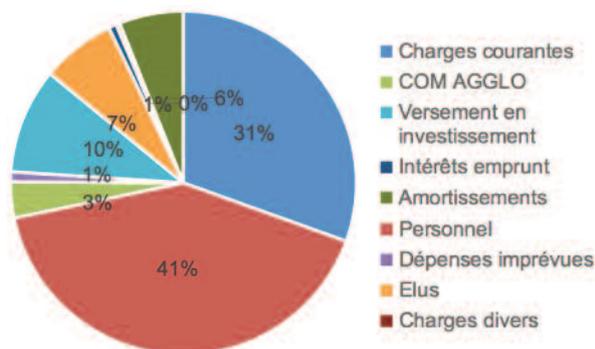
Les travaux de modernisations de l'ancienne maternelle ont été subventionnés à hauteur de 80 %.

L'Etat ainsi que le département nous ont aidés concernant la sécurisation de la rue de la marne.

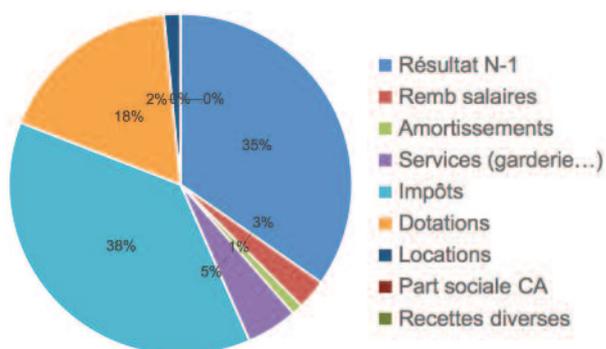
Pour financer ces travaux, nous avons eu recours à un prêt à court terme. Ce prêt va nous permettre de faire le relais en attendant de toucher les subventions promises.

Budget de fonctionnement 2021

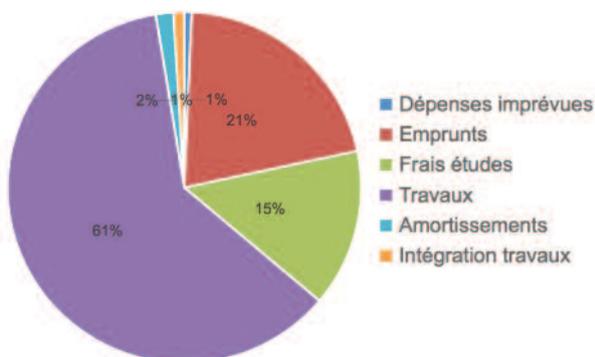
Dépense de fonctionnement



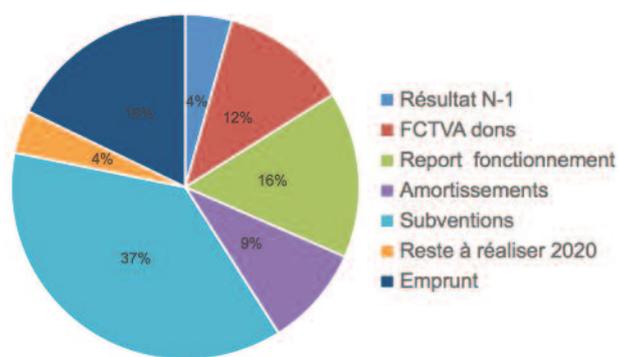
Recette de fonctionnement



Dépense investissement



Recette investissement



Les travaux de la chapelle St Aubin

Si vous avez l'occasion de monter voir la chapelle, vous verrez que l'édifice s'est dégradé durant ces deux dernières années. En effet de nombreuses fissures sont apparues en particulier sur la face nord. On comprend que le terrain est de moins en moins stable. Ces deux dernières années nous avons eu un été très chaud et très sec ensuite un été pluvieux. L'architecte en charge des travaux, le cabinet BERTOLUSSI, a préconisé dans l'avant-projet sommaire de faire des sondages dans le sol jusqu'à 20 mètres afin de trouver des couches de sol stable pour pouvoir ancrer l'édifice. Le coût de cette opération est de 11 150 €, la moitié de cette somme est financée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. L'autre partie a été financée par l'association des Amis de la Chapelle Saint Aubin. Nous les remercions vivement. Afin de voir l'évolution des fissures sur les murs, nous avons installé des témoins reliés à des capteurs ou sont enregistrés les micro-mouvements de la Chapelle. Avec ces nouveaux éléments, l'architecte va déterminer la profondeur des injections de béton afin de consolider les piliers.

Compte tenu des recommandations de l'architecte, nous allons pouvoir établir en partenariat avec la DRAC, le coût du projet définitif de la réfection de la chapelle.

Avant de commencer les travaux, nous devons avoir recours à l'I.N.R.A.P. C'est un institut d'archéologie qui va faire des fouilles autour de l'église durant le mois d'avril afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de vestiges archéologiques dans le périmètre des travaux.



Echos du conseil

Compte rendu des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 21 Janvier 2021

Lors de ce conseil, nous approuvons les propositions de M. le Maire
- **Equipements numériques à l'école.** La convention de partenariat « Label écoles numériques 2020 » sera signée le 22 janvier 2027, avec l'académie de REIMS. Commande et installation du matériel : vacances scolaires

- **Remise aux normes du tableau électrique à l'atelier communal.** Travaux confiés aux établissements Paillet de Valcourt

- **Travaux éclairage public.** Les candélabres, rue de la République et rue des Côtes Noires seront remplacés par des éclairages « led » durant l'année 2021.

- **Vestiaires de Football.** Après examen des différents devis, le Conseil Municipal autorise le Maire à passer commande, pour l'installation d'un suppresseur dans les vestiaires du stade.

- **Isolation du couloir de l'école primaire.** Afin de réaliser des économies de chauffage, il a été décidé de remplacer les deux portes du couloir. Après examen des différents devis, le Conseil Municipal autorise le Maire à passer commande aux établissements Perrier.

Conseil municipal du 8 Avril 2021

Lors de ce conseil, nous avons approuvé le compte administratif concernant les recettes et les dépenses de l'année 2020. Nous avons reporté l'excédant de l'année, soit 23 973 € pour la section fonctionnement. Nous avons décidé d'affecter le résultat de fonctionnement soit 122 261 € en recette de fonctionnement et d'affecter le résultat d'investissement soit 9 729 € en recette d'investissement - Quand au déficit d'investissement, il est du au retard des subventions accordée par la DRAC pour les travaux phase APS de la Chapelle Saint Aubin.

TAUX D'IMPOSITION

Le Maire propose de maintenir les taux d'imposition votés en 2020, au vu de la conjoncture sociale et sanitaire actuelle. A l'unanimité le maintien des taux est approuvé.

Pour rappel : plus de Taxe habitation. Taxe foncière : 25,67 % avec un taux départemental de 23,94 % soit un taux de référence pour 2021 de 49,67 % Taxe foncière non bâti : 24,32 %.

BUDGET 2021

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de la commune.

Dépenses et recettes de fonctionnement : 351 977,26 €

Dépenses et recettes d'investissement : 226 994,28 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote, à l'unanimité, en faveur de ce budget pour l'année 2021.

REGLEMENT DU CIMETIERE - JARDIN DES SOUVENIRS

Le Maire propose qu'un règlement soit instauré pour les modalités à effectuer lors des dispersions des cendres au jardin des souvenirs du cimetière. Un projet est présenté à l'assemblée. Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité ce règlement qui sera exécutif à compter du 1^{er} mai 2021.

QUESTIONS DIVERSES

L'association des amis de la chapelle Saint Aubin a déposé un don pour la commune afin de participer aux opérations de restauration de ce monument historique (soit la somme de 7 380 €). L'assemblée remercie vivement l'association pour son soutien.

Les festivités sont toujours à l'arrêt mais si les consignes gouvernementales le permettent, l'organisation du 14 juillet sera programmée à Valcourt.

M. Hincelin fait part de l'avancement du fleurissement du village.

La commune compte, parmi ses administrés le nouveau champion de France de billard français. Lors des prochains vœux du Maire, il sera mis à l'honneur.

Conseil municipal du 2 Juin 2021

ORGANISATION DES ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Suite à la crise sanitaire, le bureau de vote est transféré à la salle des fêtes.

AVANCEMENT DES TRAVAUX ET PROJETS D'INVESTISSEMENT

Lors du dernier conseil, des projets avaient été arrêtés (école numérique, travaux de voirie, isolation de l'école primaire). Les dossiers de demandes des subventions sont déposés et les devis seront prochainement signés.

CONVENTION POUR UTILISATION DES OUTILS DE DEMATERIALISATION

La convention avec la société SPL XDEMAT arrive à expiration; il convient, pour continuer à bénéficier des outils de dématérialisation, de la renouveler. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

CONVENTION FOURRIERE

A l'unanimité, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention capture enlèvement et garde des animaux.

CREANCE ETEINTE

A la demande du Centre des Finances Publiques de Saint Dizier, le conseil se prononce en faveur d'une admission d'une créance éteinte.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire présente à l'assemblée une lettre des élèves de l'école primaire demandant l'installation de poubelles aux abords de l'école. Le nécessaire sera fait Une participation financière est accordée pour l'achat d'un équipement spécifique suite à l'inscription d'un enfant de la commune de Moëslains à l'école maternelle de Valcourt. Comme chaque année les élèves de CM2 auront un bon d'achat d'une valeur de 20 €.

Conseil municipal du 24 Aout 2021

EMPRUNTS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Lors du vote du budget prévisionnel de la commune, le 1^{er} avril dernier, des programmes de travaux ont été retenus et inscrits en section d'investissement. Il s'avère que des modifications budgétaires sont à prévoir car les différents devis acceptés par le conseil, sont plus importants que les dépenses prévisionnelles inscrites. Pour faire face à cela le Maire propose de faire un emprunt de 55 000 € et un crédit relais qui sera remboursable en 2 ans au fil des versements des subventions escomptées. A l'unanimité, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer les différents documents pour ces 2 emprunts.

AVANCEMENT DES TRAVAUX ET PROJETS D'INVESTISSEMENT

Les travaux d'isolation de l'école touchent à leur fin. La partie menuiserie sera faite lors des vacances de la Toussaint pour éviter de déranger les cours qui reprennent le 2 septembre. Pour l'école numérique là aussi, le projet est en suspens car des matériaux sont en rupture de stock. Pour les travaux de voirie, l'entreprise EUROVIA commencera les travaux en fin d'année.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe les conseillers des différents faits de vandalisme constatés cet été. Dégradations des jeux situés dans le parc en bord de Marne.

Dégradation de poubelles nouvellement installées en face de l'école Dégradation d'un panneau de signalisation près de l'école primaire.

Conseil municipal du 21 Octobre 2021

PRESENTATION DE L'AVANT PROJET SOMMAIRE POUR LA RENOVATION DE LA MAIRIE

A la demande du Maire, Mesdames Carole LAVALLARD et Charlotte LURAT, architectes du cabinet LAVALLARD A& D ont présenté à l'assemblée le projet pour la rénovation de la Mairie.

Ce projet va valoriser et permettra d'identifier aisément l'édifice.

Les travaux permettront une meilleure isolation ; avec la réfection de la charpente et de la toiture. La grange sera aménagée. On y trouvera le hall d'accueil. Des WC aux normes handicapés seront créés ainsi qu'une salle de réunion dans le fond. Le bureau du Maire celui de la secrétaire ainsi que la salle du conseil seront conservés. Les conseillers se sont vu remettre un dossier complet avec différentes esquisses, des plans et photographies de ce qui pourrait être envisagé. Une réunion sur place en Mairie est fixée au 25 novembre à 20h.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAUX PLUVIALES URBAINES : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Le Maire expose à l'assemblée le rapport de la CLECT de la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der & Blaise en date du 15 septembre 2021 concernant le mode de calcul du transfert de charges inhérent à la compétence eaux pluviales urbaines exercée par l'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2020. La redevance à payer se fera en fonction de la distance du réseau, la commune de Moëslains se trouvant dans la tranche entre 0 à 5 km, elle aura une participation par habitant de 6 euros à payer. Ce qui représentera un coup de 2604 € qui sera pris en charge par la commune.

FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

Pour le 11 novembre, le vin d'honneur aura lieu à Moëslains, cérémonie à 11 h 35.

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 5 décembre 2021 à la salle des fêtes. Comme chaque année, les personnes de moins de 65 ans pourront participer à ce repas (amis conjoints ...). L'assemblée approuve, à l'unanimité, le prix de 25 € pour ces personnes.

La distribution des colis aura lieu la semaine du 13 au 17 décembre.

Les vœux du Maire se dérouleront le 8 janvier 2022.

Travaux

Investissement dans la commune

- Dans le cadre de la mise aux normes des installations électriques, un nouveau tableau a été installé à l'atelier municipal : **1 269 €**



- Installation d'un suppressor et rénovation de la rampe de douches dans le vestiaire du club de football : **2 238 €**



- Des lampes de type led ont été installées dans la rue de la République et la rue des Côtes Noires : **14 211 €**



- Remise en état des lampes situées au dessus du château d'eau, ce qui permet d'éclairer le parking de la salle des fêtes : **563 €**.



- Changement des portes à chaque extrémité du couloir de l'école primaire.

- 3 Tableaux numériques avec projecteurs et 3 ordinateurs **11 170 €** subventionnés à 80 %.

Rénovation de l'ancienne école maternelle

Certains d'entre vous ont vu cette école sortir de terre dans les années 80. Il était temps de rafraîchir le bâtiment. Nous avons donc décidé de le faire en bénéficiant des subventions qui étaient à notre disposition.



- Les murs situés au nord et sud ont été isolés par l'intérieur.

- Une VMC à été installée.

- Toutes les huisseries sont changées. Fenêtres et portes sont en PVC et des volets électriques sont installés.

- Le toit est nettoyé, les chéneaux et descentes d'eau sont changés.



- Une isolation intérieure est installée par le toit.
Coût : **52 138 €** subventionné à 80 %.

Circulation rue de la Marne

L'année dernière, le conseil municipal a décidé de revoir le plan de circulation de la rue de la Marne. Une étude a été faite avec les services du département pour sécuriser la circulation des différents véhicules. Suite aux essais fait l'année dernière, nous avons opté pour une écluse simple. Ce dispositif a été retenu en concertation avec les riverains et tient compte des contraintes qui nous avaient été fixées :

- Cette rue doit permettre le passage éventuel de convoi exceptionnel en direction de la base aérienne.

- Nous ne voulions pas de dispositif bruyant type dos d'âne en raison du nombre important de camion qui emprunte cette rue.

- En raison des sorties de propriétés, nous n'avons pas pu mettre d'écluses doubles ou triples.



- Nous avons aménagé le carrefour à l'entrée de la rue de la Marne de telle façon que les véhicules soient stoppés en arrivant de la base aérienne afin de casser leur vitesse.

- Les véhicules venant de la base et voulant emprunter la rue de la République doivent passer dans une chicane qui les fait ralentir de façon conséquente.

Nous avons travaillé avec les services départementaux sur la sortie de la rue de la Marne en direction de Valcourt. Afin que la visibilité soit meilleure principalement pour les camions et les bus, nous faisons passer tous les véhicules sur le 1^{er} embranchement et avons condamné le second.

Coût : **64 447 €** subventionné à 70 %.



Vie scolaire

Dans cette page, nous donnons la parole à **M. GUILLAUME, directeur de notre école primaire.** En vous faisant découvrir toutes les activités, au combien vivantes de cette école, nous tenons à réaffirmer notre attachement à cette structure. Elle fait partie de l'ADN de notre village et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir ses activités dans les meilleures conditions matérielles possibles.

Horaires de l'école 2021/2022

– Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h40/12h00 et 13h40/16h20

Effectifs 2021/2022

- CE1/CE2 : 21 élèves avec Mme DEBOSSU Marjory
- CE2/CM1 : 21 élèves avec M. GUILLAUME Xavier (Directeur)
- CM2 : 17 élèves avec Mme MARTINEZ Aurélie

Les temps forts de l'année 2020/2021

Avec le contexte sanitaire lié à la crise du Covid-19, beaucoup de manifestations prévues ont été annulées. Cependant, certains projets ont quand même pu être réalisés.

Spectacle Planète Mômes

Une sortie s'est déroulée à l'école de Valcourt le jeudi 19 novembre 2020. Tous les élèves de l'école ont assisté à une conférence interactive sur le corps humain en rapport avec les différents programmes de sciences. Le corps dans son ensemble a pu ainsi être étudié. Un spectacle intéressant pour illustrer les notions travaillées dans les classes.

Cycle Voile



Les élèves de Moëslains ont pu se rendre 4 jours à l'école de voile de BRAUCOURT les 1^{er}, 8, 14 et 15 juin pour effectuer des séances de voile et des activités liées à l'environnement. Les enfants ont pu découvrir les différentes embarcations proposées par la base nautique : kayak, optimist et catamaran. Petits et grands ont tous réussi à naviguer en sécurité et en autonomie à la fin de leur séjour. Concernant la partie environnement, un

travail a été mené sur les énergies renouvelables. Le soleil, le vent et l'eau n'ont plus de secret pour les élèves de l'école qui sont restés attentifs et se sont investis tout au long du séjour...



Demande à la municipalité

Les élèves de la classe de CM1/CM2 ont sollicité la municipalité pour l'installation d'une poubelle à l'entrée de l'école. Les élèves, avec l'aide de leur enseignante, ont pris l'initiative d'envoyer un courrier au maire pour expliquer leurs motivations, soucieux de garder propres les abords de l'école. La mairie a répondu favorablement à la demande et la poubelle a été installée après une petite cérémonie d'inauguration.

Journée « Tous déguisés à l'école »

Une journée « Tous déguisés à l'école » a eu lieu en février 2020. Les enfants et les adultes de l'école étaient invités à venir à l'école déguisés pour apporter un peu de joie et de gaieté à cette année si particulière.

Tout le monde a joué le jeu et les enfants, comme les adultes ont été ravis.



Vie associative

Les Arts Médiolannais

Les Arts médiolannais reprennent leurs activités avec un grand plaisir après une année difficile.

Les mardis à partir de 17 h et jusqu'à 18 h 30 salle de convivialité Moëslains.

Nous proposons un atelier pour vous initier à la technique de la peinture à l'huile, à l'aquarelle, aux pastels.

N'hésitez pas à venir découvrir notre atelier, vous serez les bienvenus et nous espérons vous donner la passion de la peinture. Nous avons déjà exposé à de nombreuses reprises à Moëslains.

Présidente Annie MAIZIERES

Vice Présidente et secrétaire Marie José KOSIOR



Animations Loisirs Détente Médiolannais

Loisirs Détente Médiolannais est une association. Elle vous propose différentes activités dans la salle de convivialité de Moëslains. Nos activités sont ouvertes à tout public à jour de cotisation.

Les lundis et les mercredis de 14 h à 18 h nous vous proposons de faire des jeux de sociétés, vous pourrez aussi jouer aux cartes.

Une collation vous est proposée à 16 h 00.



Les jeudis de 14 h 30 à 17 h 30 nous vous proposons un cours de couture niveau débutant et niveau confirmé. Au cours de l'année nous verrons les bases de la couture. (points main, ourlets, fermeture éclair). Après la réalisation de patrons nous exécuterons un vêtement et ferons de la petite couture.

Les jeudis pétanque à partir de 14 h au terrain municipal G. WEBER près du chateau d'eau.

Renseignements aux heures d'ouverture.

L'A.S.L.M. Football



Notre club en quelques chiffres :

- 32 licenciés, 6 dirigeants, 26 joueurs, 1 équipe, un arbitre auxiliaire

Les entrainements ont lieu le mercredi et le vendredi de 18 h 30 à 20 h.

La crise du Covid 19 ne nous a pas permis d'organiser les manifestation habituelles, ce qui a occasionné des pertes financières. Nous espérons que cette année nous pourrons réaliser ces projets afin de faire vivre notre club.

Nous recherchons un nouveau président pour l'association car ce sera pour moi la dernière année en tant que président car mes activités professionnelles et personnelles ne me permettent plus d'être suffisamment disponible pour cette tâche.

Julien FAVRE

Les Amis de la Chapelle St Aubin

Nous avons tenu notre AG le 23 janvier 2020 concernant l'année 2019, puis la messe de St Aubin a eu lieu à la chapelle le dimanche 1^{er} mars avec environ 80 personnes, messe toujours bien organisée par Ghislaine et vente de mimosa.

Nous avons pu organiser le 13 mars la conférence sur « L'âge d'or de l'industrie locale » se rapportant aux 172 ans de machines agricoles dans la région de Saint-Dizier, une cinquantaine de personnes ont apprécié l'intervention de notre éminent historien Philippe.

Puis est venu le confinement : pas de brocante à Moëslains, ni de journées du patrimoine, ni notre traditionnel concert jambon.

Le concert Trio de saxophones Daniel CARLIER fut annulé.

Un conseil d'administration s'est quand même tenu le 14 septembre, puis réunion avec les instances régionales afin de mettre au point le dossier d'avant



projet sommaire de M. BORTOLUSSI, architecte des bâtiments historiques.

A la suite, nous avons déposé un dossier auprès de la fondation du patrimoine, mission Stéphane BERN, le 5 octobre avec confirmation d'inscription le 10 octobre.

Travaux à la Chapelle

En accord avec l'association, la mairie a dû fermer la chapelle pour les journées du patrimoine 2020 pour cause de chutes de petites pierres dues aux fissures, personne ne voulant prendre de risques.

La mairie de Moëslains a reçu le dossier d'avant projet sommaire de Mr BERTOLUSSI. Le dossier est complet, détaillé et chiffré et se décompose en plusieurs phases dont le montant s'élève à 1 190 552,10 €.

Une réunion s'est tenue le 30 septembre 2020 avec les instances régionales, pour affiner le dossier. Il a été fortement recommandé de poser des capteurs sur la façade et des comptes rendus des mesures seront envoyés chaque trimestre pendant une année à partir de mars 2021, devis total HT 8 360€ payable chaque trimestre, donc 6 225€ pour 2021, somme qui pourrait être prise en charge par l'association. Pauline LANGLAIT, travaillant pour la conservation régionale des monuments historiques de la Drac du Grand Est, demande des sondages pour 2021 afin de compléter le dossier APS : devis total HT 11 150€, 5 575€ pris en compte par la DRAC et le reste soit 5 575€ (50%), également somme qui pourrait être prise en charge par l'association. Ce sont des étapes nécessaires pour obtenir l'APD (Avant Projet Définitif) ce qui permettra, et il n'y a pas d'autre choix, éventuellement d'être retenu auprès de la fondation du patrimoine, mission Stéphane BERN et de demander des subventions aux instances diverses.

Manifestations

Aucune manifestation ne sera programmée, dispositions sanitaires et chapelle fermée pour cause de dégradation.

La messe de St Aubin a eu lieu le 7 mars 2021 à l'église du village avec vente de mimosa qui permet de faire perdurer la tradition.

Jean Jouis BRIET nous informe que dans le cadre de pandémie comme celle que nous connaissons, certains de nos ancêtres ont construit de petites chapelles consacrées à la vierge Marie ou à un saint protecteur dont la dévotion a permis des guérisons. Il en reste encore 92 visibles en Haute-Marne. Ainsi la commission d'Art Sacré a fait éditer un fascicule dont le jeu consiste à retrouver 12 chapelles suivant une photo. Naturellement, la chapelle Saint Aubin en fait partie et pour répondre correctement à ces énigmes, il faudra faire preuve de connaissance ou aller en visite dans ces villages. Ces fascicules sont disponibles auprès de l'association. »

Retour en images



Cérémonie du 11 novembre



Le défilé d'Halloween...



...suivi d'un bon goûter

Info pratiques

Mairie

Moëslains

Tél. : 03 25 05 40 91

Courriel : mairie.moëslains@wanadoo.fr

Site : <http://moëslains.fr/fr>

Ouverture au public :

lundi - mardi - Jeudi : de 14 h à 17 h

Mercredi : de 9 h à 12 h

Vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

N° d'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

APPEL URGENCES EUROPEEN : 112

PANNE ELECTRIQUE : 0972 675 052

FUITE de GAZ : 0 800 47 33 33

CENTRE HOSPITALIER ST-DIZIER : 03 25 56 84 84

GENDARMERIE : 03 25 56 61 56

Collecte des déchets ménagers

Mercredi matin (sortir les produits le mardi soir)

Déchetterie à Eclaron :

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Mardi - Jeudi : de 14 h à 18 h

Mercredi : de 9 h à 12 h

Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Du 2 novembre au 31 mars :

Mardi - Jeudi : de 14 h à 16 h

Samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Nuisances sonores

Les travaux de jardinage, bricolage avec des engins à moteur (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, scies, meuleuses, etc.) sont autorisés (arrêté préfectorale) :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

A votre service

Taxi Bohain Céline

Transport de malade assis - Consultation hospitalière -

Transport toutes distances - Navette aéroport

13 rue Saint Aubin - Tél. : 06 80 81 09 63

Restaurant Le Virage

Du lundi au vendredi - 6h45-20h - le samedi 8h-13h, midi sur réservation - Tabac - Timbres

23 rue de la République - Tél. : 03 25 05 21 18

Au Gourmet Champenois

Pâté en croute - Tourte - Pizza - Flammenkueche -

Amuse bouche - Repas traiteur

Tous les vendredi de 17 à 19h

11, rue de la République - Tél. : 06 23 66 08 32

Bulletin municipal de Moëslains. Directeur de la publication : Michel Hurson, rédaction : Guy Collet
Dépôt légal à parution. Impression : Imprimerie du Petit-Cloître, Langres•Chaumont. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.